

## Notices

**Family History at National Archives.** NATIONAL ARCHIVES (of New Zealand). Wellington, New Zealand: Allen & Unwin New Zealand Limited, 1990. xiv, 162 p., illus. ISBN 0 04 614018 2.

Produced just prior to the opening of a new, purpose-built facility for the New Zealand National Archives, *Family History at National Archives* is a comprehensive source book which will undoubtedly encourage genealogists and other researchers to explore the holdings of the Archives. *Family History at National Archives* grew out of the first guide to National Archives sources for genealogists, published in 1969 and revised in 1984. It is not only a worthwhile guide for those interested in researching their own past, but will also be a valuable starting point for a variety of historical research such as social history, women's history, labour history, and the history of native peoples.

Part one suggests ways to begin and organize your family history research, mentions non-archival sources, and briefly describes records held outside the National Archives. Part two deals with the records of the Archives and divides the search (and related collections) into thematic areas: Whakapapa (Maori genealogy), Getting Here, Women, Life Cycle, Making a Living, Troubles, and Ideas. It is illustrated with examples of the variety of documents encountered in biographical research. The inclusion of record series numbers would facilitate researchers' access to material. The appendix to the systems and procedures of the Archives is particularly good.

*Family History at National Archives* will be a useful model for other archives planning to produce something which is more than a brief guide for genealogical research.

**Julie Stacker**

Australian Archives

(Visiting Archivist, Law

Society of Upper Canada Archives)

**Manuel de conservation des documents d'archives.** Ottawa: Conseil canadien des archives, 1990. ix, 130, [8] p. Édition bilingue publiée tête-bêche: **Basic Conservation of Archival Materials: A Guide.** Ottawa: Canadian Council of Archives, 1990. ix, 119, [8] p. ISBN 0-929115-00-7. 10,00\$.

«Tous savent pertinemment qu'il ne se fait presque rien en matière de conservation». C'est Marion Beyea, présidente du Conseil canadien des archives, qui fait cette

affirmation surprenante en avant-propos de ce tout nouveau *Manuel de conservation*. Il est vrai que seules les grandes maisons d'archives disposant d'importantes ressources humaines et financières peuvent se doter de véritables services de conservation. Cependant, les autres centres d'archives ont la possibilité de préserver leurs collections en respectant des règles élémentaires quant à l'organisation des magasins, l'amélioration des conditions ambiantes et l'établissement de plans en cas d'urgence. Le Conseil canadien des archives cherche donc, en publiant cet ouvrage, à informer petits et moyens dépôts d'archives des mesures à prendre pour ralentir la détérioration de leurs précieux documents quelqu'en soit le support.

En introduction, le *Manuel* traite de façon générale de l'établissement d'un programme de conservation dans les dépôts d'archives. Les cinq autres parties abordent successivement des questions pratiques en matière de conservation: ce sont d'abord les différentes conditions du milieu ambiant telles que le bâtiment, l'éclairage, l'humidité, la température, l'eau, etc.; ensuite, l'ouvrage présente les aspects de l'entretien des collections, du rangement à la reproduction des documents, en passant par le prêt et les expositions; il est aussi question des mesures d'urgence dans les cas d'incendie, de dégâts causés par l'eau, d'infestations d'insectes et d'attaques par la moisissure; des conseils sont également donnés quant à la conservation par types de documents en fonction des caractéristiques du support utilisé; la dernière partie donne des renseignements utiles tels que des adresses de fournisseurs, diverses sources d'information ainsi que des conseils sur le choix de spécialistes. Chacune des sections de l'ouvrage se termine sur une bibliographie spécialisée permettant à l'utilisateur d'approfondir ses connaissances. Le tout est complété par une bibliographie générale et un index.

Voilà donc un outil essentiel qui vient, à son heure, offrir une expertise dont les archivistes des dépôts canadiens ont tant besoin en matière de conservation. On ne pourra sans doute jamais enrayer la détérioration des archives et les mettre complètement à l'abri des catastrophes. Mais comme le démontre ici le Conseil canadien des archives, on peut considérablement réduire les risques de dommages majeurs et ralentir leur détérioration par le biais de mesures qui ne sont pas toujours des plus coûteuses. C'est de cette manière que les archivistes assumeront leurs lourdes responsabilités quant à la protection du patrimoine archivistique pour les générations futures.

**Prévenir ou guérir? Actes du Colloque sur la conservation des collections**, Montréal, 16-17 novembre 1989 / organisé par le Groupe de travail sur la conservation des collections du Sous-comité des bibliothèques, Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. Montréal: Bibliothèque nationale du Québec, 1990. 107 p. ISBN 2-551-12369-0 15,00 \$.

Les spécialistes le savent: les collections des bibliothèques et des centres d'archives se détériorent à un rythme accéléré à cause de l'acidité des papiers et de leur qualité médiocre depuis l'industrialisation des procédés de fabrication au siècle dernier. Cependant, administrateurs d'universités et gestionnaires des fonds publics ne connaissent pas tous l'ampleur des dommages que subit progressivement notre héritage documentaire national. C'est pour informer davantage la communauté universitaire que la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) a tenu ce colloque consacré à la sauvegarde des collections. Les actes publiés présentent les

données générales du problème tout en proposant des mesures préventives et des suggestions applicables à plus long terme. On fait état des efforts combinés des Bibliothèques nationales du Québec et du Canada pour améliorer la conservation de leurs collections respectives. Le document pose plus spécifiquement les problèmes que rencontrent les bibliothèques de recherche universitaire compte tenu du haut niveau de consultation des ouvrages disponibles. Il est également question de la conservation des documents sur d'autres supports que le papier, comme les microformes, les enregistrements sonores ou les nouveaux disques optiques. Le tout se termine par l'exposé des dix-huit recommandations adoptées lors de la tenue du colloque.

Pour l'avenir, il semble possible d'enrayer le fléau si les papeteries se mettent résolument à produire des papiers alcalins. Cependant des mesures urgentes sont à envisager pour protéger les collections actuelles telles qu'une manipulation plus respectueuse, l'amélioration de l'environnement de conservation, la désacidification massive, la copie sur d'autres supports, etc. Bien que cela soit grandement compliqué par le contexte budgétaire actuel, d'importantes ressources financières devront être consacrées à ces programmes destinés à stabiliser la dégradation des collections. Il faut donc tout autant prévenir que guérir. Le point d'interrogation ajouté au titre donné à ces actes est donc tout à fait superflu. Il est dommage de constater que l'éditeur des actes du colloque, la Bibliothèque nationale du Québec, n'ait pas utilisé de papier alcalin pour cette publication, à tout le moins il n'y a aucune mention à cette effet.

**Calendrier de conservation de l'Association des archivistes du Québec inc.** MICHEL LÉVESQUE avec la collaboration d'ANDRÉ FRENIERE. Québec: Association des archivistes du Québec, 1989. 32 p. ISBN 2-98011311-1-3 5,00\$.

L'Association des archivistes du Québec compte dans ses rangs une proportion élevée de gestionnaires de documents travaillant au sein de ministères, d'organismes publics et para-publics, de grandes entreprises ou d'associations professionnelles. Ainsi, l'A.A.Q. fait beaucoup pour intéresser les administrations aux principes de la gestion des documents. Avec la publication de ce petit ouvrage, elle vient donner l'exemple en proposant un «calendrier de conservation-type pour associations professionnelles». L'idée sur laquelle repose l'ouvrage est fort simple: les calendriers types permettent de sauver temps et énergie du fait qu'il y a similarité de fonctions et d'opérations dans certains secteurs d'activités. Voici un instrument de référence destiné à inspirer les administrateurs de corporations professionnelles préoccupés par la gestion efficace de l'information placée sous leur contrôle.

L'ouvrage présente des règles de conservation sous neuf rubriques: administration et gestion, ressources financières, ressources mobilières et immobilières, ressources humaines, ressources informationnelles, relations internes et externes, législation et affaires juridiques, recrutement et promotion, et enfin formation et perfectionnement des membres. Pour chaque série de dossiers, le calendrier propose des délais de conservation rattachés aux documents actifs, semi-actifs et inactifs, mentionne le support des documents et indique la façon dont il faudra en disposer soit par voie de destruction ou de conservation permanente.

Il s'agit ici d'un travail bien fait mais qui invite toutefois à s'interroger sur la manière dont les organismes déterminent quels sont les documents qui méritent d'être conservés

en permanence. Cette opération requiert le plus grand soin puisqu'il s'agit non seulement d'identifier les documents qui ont un intérêt pour l'organisation elle-même mais également ceux qui méritent d'être légués aux générations futures. Pour ce faire, les associations professionnelles devraient consulter des archivistes de métier ayant des connaissances en gestion des documents et en histoire. Cela dit, nous sommes persuadés que ce petit ouvrage est en mesure de rendre de grands services aux associations professionnelles auxquelles il est destiné. À la limite il pourrait donner des idées aux gens d'affaires même si les entreprises du secteur privé n'ont aucune obligation légale de se doter de calendriers de conservation pour leurs documents.

**"Duely & Constantly Kept." A History of the New York Supreme Court, 1691-1874 and An Inventory of Its Records (Albany, Utica, and Geneva Offices), 1797-1847.** JAMES D. FOLTS. Albany: The New York State Court of Appeals and The New York State Archives and Records Administration, 1991. xii, 128 p. Ill. 5,00 US\$.

Les archives de la Cour suprême de l'État de New York sont conservées en deux lieux principaux : d'abord aux New York State Archives et aux Archives of the New York County Clerk's Office. À ce dernier endroit, on préserve les archives accumulées par le secrétaire de la Cour au bureau de la ville de New York; on y trouve l'essentiel des documents de la période coloniale. À Albany, les New York State Archives possèdent les documents provenant des bureaux de la Cour suprême localisés à Geneva, Utica et Albany. Ces archives ont séjourné de 1973 jusqu'en 1982 au Queens College de la City University of New York, année où elles furent transférées aux Archives de l'État de New York suite à une ordonnance de la Cour d'appel. Seuls quelques livres de procès-verbaux de la Cour suprême, pour la période 1693 à 1704, se trouvent à la New York Historical Society. Les archives des autres cours inférieures de justice de l'État de New York sont toujours dans les différents bureaux de comtés.

La collection possédée par les New York State Archives est impressionnante : plus de trois millions de documents occupant environ 1800 pieds cubiques d'entreposage, et regroupés en 129 séries différentes. La présente publication décrit chacune de ces séries qu'on a organisées en respectant les étapes que devait suivre chaque cause entendue par la Cour suprême. Le chercheur trouvera ici plus qu'un simple inventaire puisque l'auteur, replace chaque série dans le contexte des procédures de la cour en fonction des responsabilités qu'elle s'est vue attribuer au cours des années. En lisant cet inventaire, il est possible de reconstruire, jusqu'à un certain point, la manière dont était administrée la haute justice dans l'État de New York avant 1847, date à laquelle on a profondément remanié le système judiciaire new-yorkais. L'auteur l'admet volontiers : malgré l'existence de ce nouvel inventaire, il n'est pas facile pour le chercheur de suivre une cause particulière, depuis son introduction à la Cour suprême jusqu'à sa conclusion. Pour tenter de pallier ce problème, de judicieux conseils sont donnés dans les nombreuses annexes. Ce qui aidera sans doute autant les chercheurs c'est la première partie de l'ouvrage, laquelle est consacrée à un bref historique de la Cour suprême de l'État de New York. On y apprend quel était le rôle la Cour durant la période coloniale, comment elle a évolué après les constitutions de 1777 et 1821, et finalement quelles furent sa juridiction et ses procédures internes au fil des décennies. Disons enfin que quiconque aura cet ouvrage entre les mains sera impressionné par la qualité de sa présentation: il s'agit presque d'un livre d'art puisque les éditeurs n'ont rien ménagé au plan esthétique

pour souligner le tricentenaire de la Cour suprême: reproductions de documents d'époque côtoient ici photographies anciennes, le tout étant relevé par une magnifique mise en page. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'administration de la justice vont s'empresser de se procurer cet ouvrage, puisqu'à 5,00\$, c'est comme s'il était gratuit!

**Guide to the Legal Manuscripts in the New Brunswick Museum.** DAVID G. BELL et E. CAROL ROSEVEAR. Saint John: New Brunswick Museum, 1990. xxiii, 163 p. Ill. ISBN 0-919326-31-5 42,95 \$.

Voici un guide qui devrait plaire aux praticiens de l'histoire sociale. Financés par le New Brunswick Law Foundation, David G. Bell et E. Carol Rosevear ont passé quatre ans à dépouiller les fonds d'archives conservés au Musée du Nouveau-Brunswick dans le but d'identifier les documents légaux et juridiques pouvant aider la recherche historique. Le résultat est impressionnant : plus de mille cinq cents références donnant accès à l'une des plus imposantes collections de cette nature dans les provinces de l'Atlantique. De façon générale, les documents répertoriés concernent plusieurs régions géographiques du Nouveau-Brunswick, de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à une période récente. Cependant, l'essentiel des documents illustre les divers aspects de la pratique privée du droit et de l'administration de la justice à Saint-Jean, entre 1790 et 1870. Le guide met autant en valeur les archives gouvernementales, que le musée a toujours en sa possession, que les nombreuses collections privées telles celles des Chipman et Dibblee. Il s'agit tantôt de documents de cour en matière de poursuites civiles ou criminelles, tantôt de papiers d'un bureau d'avocats ou de lettres patentes pour l'incorporation d'une compagnie ou d'une municipalité. Ils présentent donc une très grande diversité de contenu.

Les auteurs l'admettent volontiers : il n'est pas facile de déterminer quelle est l'étendue réelle du concept de «document légal ou juridique». Dans leur démarche, ils ont cherché à documenter les problèmes qui intéressent aujourd'hui les historiens en matière légale, juridique ou pénale. Les auteurs ont opéré une sélection qui permet d'ores et déjà d'entrevoir des pistes nouvelles pour la recherche. Ainsi, le chercheur y trouvera de la documentation sur l'apprentissage, l'esclavage, les désordres sociaux, les naissances illégitimes, la criminalité au sein des divers groupes sociaux, etc. Les références sont données par ordre alphabétique selon l'auteur du document; elles se composent du titre du document, d'un résumé et d'une localisation (i.e. la mention du fonds auquel il appartient). Seules quelques entrées thématiques ont été faites comme par exemple à «Apprenticeships», «Appointments and commissions», «Inquest», etc. Le tout est judicieusement complété par deux index; l'un aux noms des personnes citées, un autre aux noms de lieux.

Ce *Guide to the Legal Manuscripts* met au jour des informations qui étaient jusqu'ici dispersées dans les riches collections du musée. Dans cet état, elles étaient à peu près inaccessibles. L'ouvrage vient donc alimenter la recherche dans des domaines où nos connaissances sont encore fragmentaires. Pour cet encouragement direct à leurs travaux, les historiens du droit et de la justice au Canada en seront grandement reconnaissants aux auteurs et au Musée du Nouveau-Brunswick.

**Antonio Lechasseur**  
Archives nationales du Canada